

RÉUNION PUBLIQUE

Mardi 14 Novembre
19h - La Source

**LE STATIONNEMENT
ÉVOLUE AU BOUSCAT...**



... PARLONS-EN !

Rappel de la concertation, 3ème réunion

• 6 juillet



RÉUNION PUBLIQUE
JEUDI 6 JUILLET - 19h
ERMITAGE-COMPOSTELLE
bouscat.fr

HABITER / SE DÉPLACER / VIVRE AU BOUSCAT DEMAIN

- EVOLUTION DU STATIONNEMENT
- MUTATIONS URBAINES
- PROJETS D'EQUIPEMENTS

mettre-le-bouscat.fr

The poster features a central graphic of colorful icons (house, person, car, wheelchair, etc.) on thin vertical lines, set against a light blue background with a silhouette of a town skyline at the bottom.

• 12 septembre



RÉUNION PUBLIQUE
Mardi 12 Septembre
19h - LA SOURCE

LE STATIONNEMENT ÉVOLUE AU BOUSCAT

Parlons-en !

The poster features the same central graphic of colorful icons on thin vertical lines, set against a light blue background.

• 14 novembre



RÉUNION PUBLIQUE
Mardi 14 Novembre
19h - La Source

LE STATIONNEMENT ÉVOLUE AU BOUSCAT...

... PARLONS-EN !

The poster features the same central graphic of colorful icons on thin vertical lines, set against a light blue background.

Stationnement : la nouvelle donne

- **Loi MAPTAM**
- **Essor de la ville centre**
- **Arrivée du tramway**

La situation actuelle du stationnement au Bouscat

- **Capacité du Bouscat :**

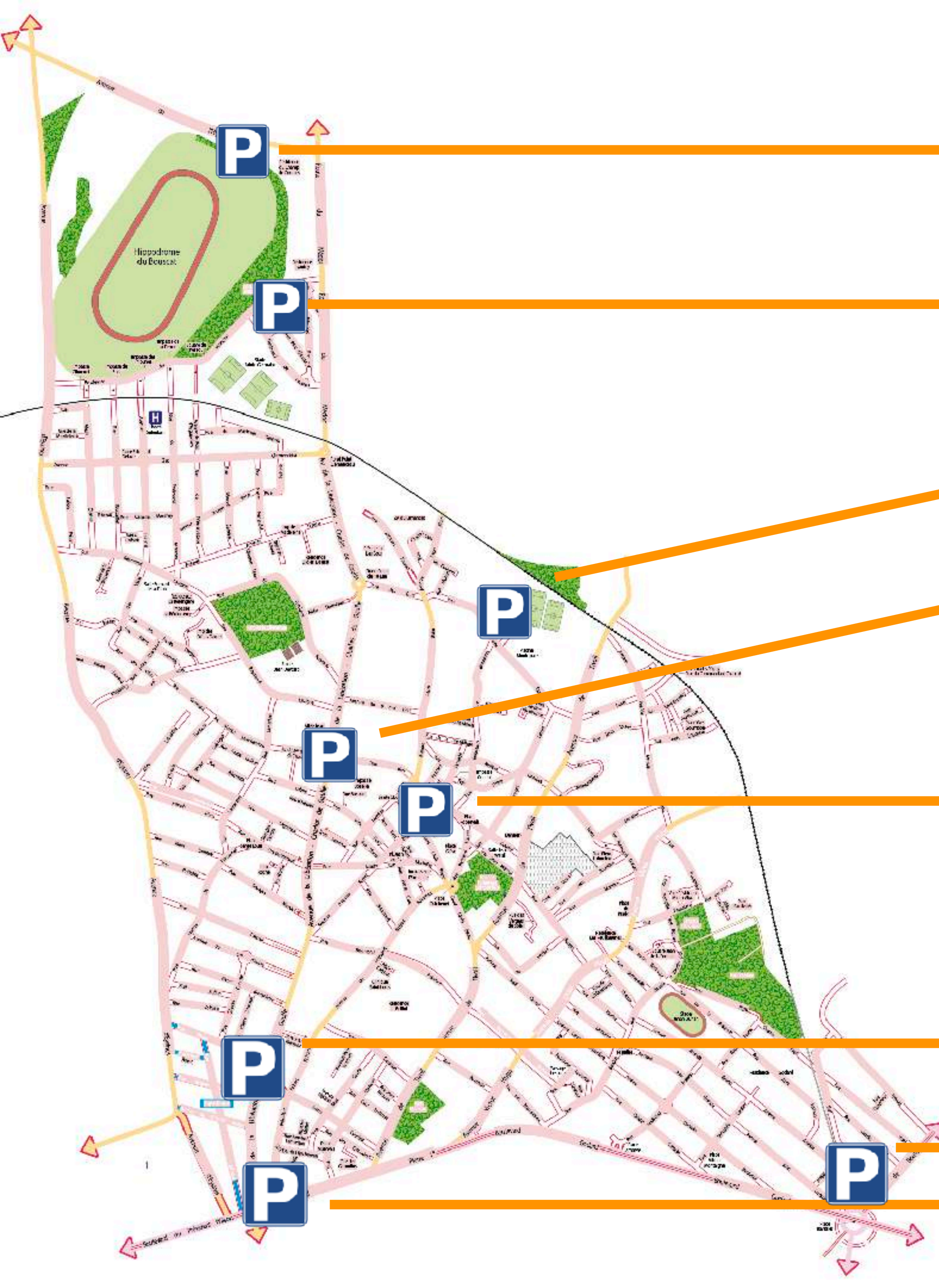
20 000 voitures

7 000 places sur le domaine public

dont 1 480 en parc public

- **Les parkings**

1 480 Places de parking à l'horizon 2019



Relais Tram Hippodrome : 273 places

Blaise Pascal : 30

Plaine des Ecus : 271 places

Jules Ferry : 59 places

Formigé : 71 places

Deux Cèdres : 61 places

Centre administratif Max Monichon Dennery : 71 places

Denis : 62 places

C Discount : 132 places

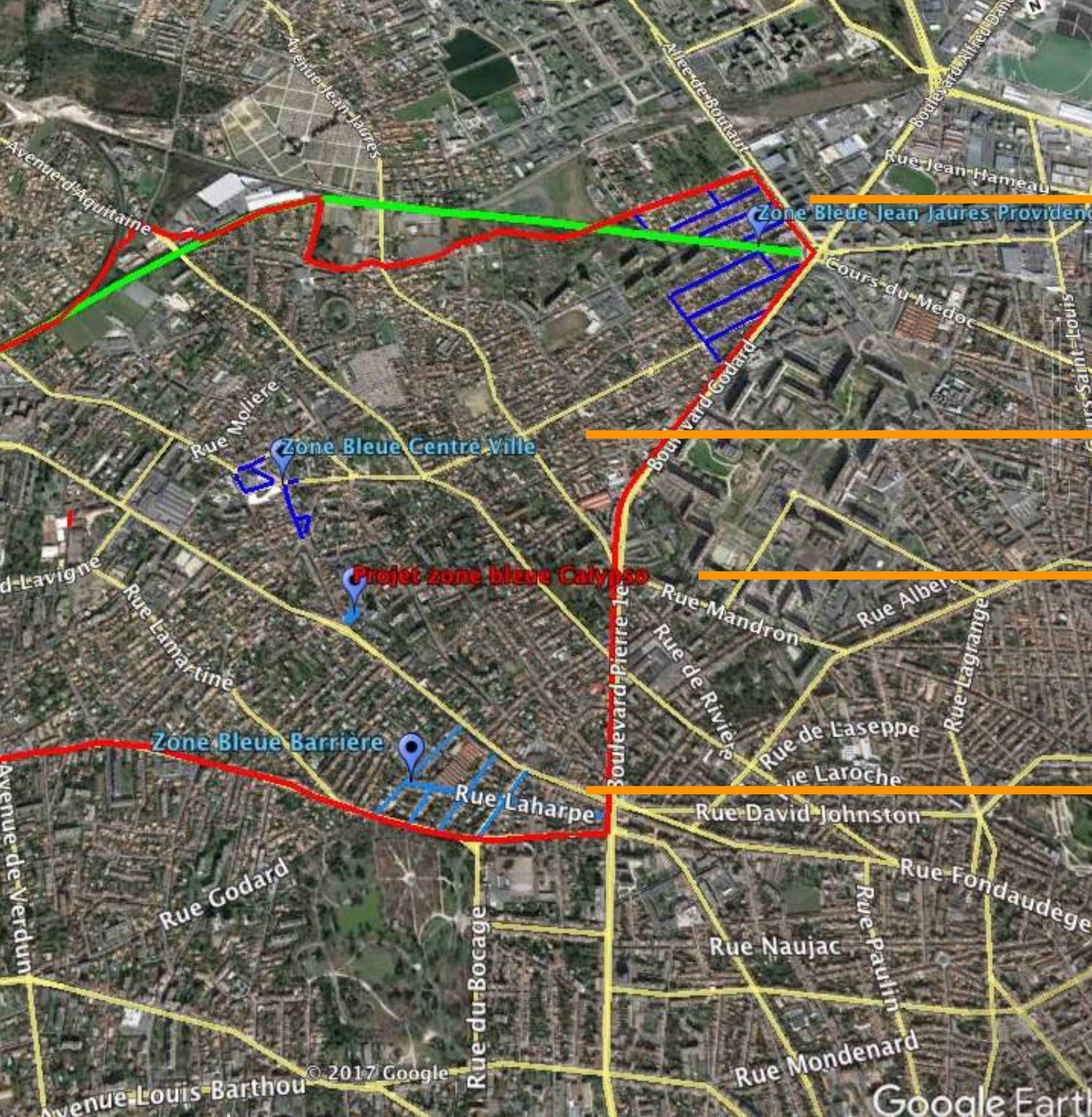
IDDAC : 80 places

Relais Tram ravezies : 369 places

Beaujon (Bordeaux): 92 places

La situation actuelle du stationnement au Bouscat

- **Capacité du Bouscat: 20 000 voitures / 7 000 places sur le domaine public dont 1 480 en ouvrage.**
- **Les parkings**
- **Les zones bleues**
- **Un sujet fréquent dans nos échanges avec les Bouscatais**



Zone Bleue Jean Jaurès / Providence

Zone Bleue Centre-Ville

Projet Zone Bleue Calypso

Zone Bleue Barrière du Médoc

Large communication: Bouscat MAG de rentrée, édito et double page

LE STATIONNEMENT ÉVOLUE AU BOUSCAT...

RÉUNION PUBLIQUE

Réunion Publique - Le stationnement évolue au Bouscat...Parlons-en !

Le 14 novembre 2017 à 19h00

19h
La Source - Le Plateau

[LIRE LA SUITE](#)

Bouscat.fr

N°84
NOVEMBRE 2017

LA E-LETRE D'INFORMATIONS DE LA MAIRIE DU BOUSCAT

LA SOURCE : L'AGENDA DU TRIMESTRE

A vos agendas ! Découvrez l'agenda de la Source.

[LIRE LA SUITE](#)

LE STATIONNEMENT ÉVOLUE AU BOUSCAT...

RÉUNION PUBLIQUE - LE STATIONNEMENT ÉVOLUE AU BOUSCAT...PARLONS-EN !

Le 14 novembre 2017 à 19h00

VISITEZ LA SOURCE EN 360°

Découvrez La Source : Médiathèque, Maison de la Vie-Eco-citoyenne, Maison de la Vie Associative en 360°

[LIRE LA SUITE](#)

GUIDE CULTURE ET ANIMATION 2017-2018

[LIRE LA SUITE](#)

CONFÉRENCI D'HISTOIRE DEL' Maisa Ovarosa

JEUDI 16 NOVEMBRE 19h - à la Source



LE STATIONNEMENT

L'action de la mairie du Bouscat en matière de stationnement accompagne naturellement le développement urbain de la ville. L'essor des transports en commun, l'arrivée prochaine de la future ligne D du tramway et le développement des déplacements doux, ont pour objectif de réduire la pression automobile dans certaines zones sensibles (les axes passants, certains quartiers et le centre-ville). Les politiques de stationnement actuelles et à venir doivent donc répondre aux besoins des familles qui habitent dans ces zones, tout en favorisant la rotation des véhicules dans les secteurs marchands.

Le 4 juillet puis le 12 septembre, l'équipe municipale a présenté aux Bouscatais un état des lieux de l'offre de stationnement sur le territoire et son évolution envisagée lors d'une réunion de concertation. L'objectif de ce temps d'échange qui se poursuivra le 14 novembre est d'envisager ensemble ce que sera le stationnement de demain au Bouscat.



La commune compte près de 24 000 habitants soit 13 000 foyers. On dénombre 19 500 véhicules sur le territoire pour 7 300 places de stationnement sur le domaine public dont 1 479 places en parking public à l'horizon 2019. Depuis de nombreuses années, l'action municipale vise à créer de nouvelles places de parking public tel que celui de l'IDDAC, situé Barrière du Médoc, inauguré en fin d'année 2016. Dans cette même logique d'augmentation du nombre de places de stationnement, 2 places par logement sont imposées pour toutes les constructions neuves. Par ailleurs, des initiatives ont été prises auprès des bailleurs sociaux pour inciter à développer le partage de stationnement dans des parkings sous-utilisés par les résidents.

UN CONTEXTE FLUCTUANT

L'apparition et la généralisation du stationnement payant dans certaines communes limitrophes ont favorisé le développement du phénomène des voitures dites « ventouses » au Bouscat. De plus, l'évolution de la loi MAPTAM intègre une réforme pour les mobilités urbaines à compter du 1^{er} janvier 2018 donnant la possibilité aux maires, dans les zones de stationnement payant, de fixer le montant de l'occupation du domaine public et d'en déterminer les modalités. Enfin, l'arrivée du tramway aura des conséquences significatives sur le stationnement des véhicules, particulièrement dans les zones situées à proximité du tracé ou des stations, malgré la création de parking-relais.

LES ZONES BLEUES, UNE PREMIÈRE RÉPONSE

Ces zones ont pour objectif de favoriser la rotation des véhicules à travers l'utilisation de disque « bleu » qui limite la durée de stationnement. 3 zones bleues existent sur notre commune : Jean-Jaurès/La Providence - Centre-ville - Barrière du Médoc et prochainement une quatrième dans la zone de la Calypso. Le bilan de la mise en place de ces espaces est globalement positif avec cependant des disparités en fonction des quartiers.

ÉVOLUE AU BOUSCAT

1 479 PLACES DE STATIONNEMENT À L'HORIZON 2019



DES SOLUTIONS ENVISAGÉES

Ce contexte spécifique impose d'anticiper sur l'offre de stationnement de demain. Ainsi, il pourrait être envisagé un passage au stationnement payant dans certaines zones sensibles qu'il reste à définir. Cette action aurait pour objectif d'améliorer le taux de rotation des véhicules des non-résidents et de proposer aux résidents un stationnement de longue durée. Il pourrait être proposé des cartes d'abonnement, une heure de stationnement gratuit pour les usagers des commerces, des abonnements partagés, ... L'ensemble de ces pistes sera évoqué lors de la troisième rencontre prévue sur le sujet, le **MARDI 14 NOVEMBRE À 19H À LA SOURCE.**

RÉUNION PUBLIQUE
Mardi 14 Novembre
19h - La Source
LE STATIONNEMENT ÉVOLUE AU BOUSCAT...
... PARLONS-EN !

Supports numériques: e-lettre, Facebook, site internet.

Réflexion autour du stationnement payant

ERMITAGE COMPOSTELLE Le sujet a été largement évoqué jeudi soir lors d'une réunion publique animée par le maire. Une partie de la ville pourrait être concernée en janvier

CHRISTINE MORICE
c.morice@sudouest.fr

« Si nous avons annoncé que le thème de cette rencontre était le stationnement, je pense que nous aurions eu beaucoup plus de monde ! », a lancé Patrick Bobet, jeudi soir, devant le public de l'Ermitage Compostelle. Le sujet, en effet, est toujours très commenté par les habitants. « Parce qu'il pose problème », a reconnu le maire, en débutant la traditionnelle réunion publique, organisée chaque année au début du mois de juillet. D'ailleurs, les chiffres sont là : 3 000 foyers bouscatais pour environ 19 500 voitures et 7 300 places de stationnement sur le domaine public.

« Aucune décision n'est prise »

Une concertation sera donc lancée en septembre afin de déterminer s'il faut davantage de zones bleues ou bien s'il serait judicieux de créer des zones de stationnement payant sur certaines parties de la ville, là où la situation est plus tendue, comme la barrière du Médoc ou encore le centre.

« Aucune décision n'est prise aujourd'hui, je suis là simplement pour vous écouter », a bien précisé le maire du Bouscat. Tout en annonçant qu'un changement notable interviendra dès le 1^{er} janvier, impliquant davantage la commune. En effet, les amendes venant sanctionner les automobilistes en infraction ne seront plus pénales. Il s'agira de forfaits post-stationnement encaissés par les com-



Une concertation sera lancée à la rentrée sur la question du stationnement. PHOTO C.M.

munes qui, dans le cas présent, seront reversés à Bordeaux Métropole (après déduction des frais municipaux).

Voitures ventouses

La réflexion menée sur le stationnement vise à lutter contre les fameuses voitures ventouses. Lesquelles pourraient être encore plus nombreuses lorsque la ligne D du tramway fonctionnera, en 2019.

Il s'agit de dissuader ceux qui laissent leur voiture garée des journées entières au même endroit, au grand dam des riverains.

Mais certains commencent déjà à s'inquiéter. « Si vous mettez du stationnement payant à la barrière, je n'irai plus y faire mes courses », a lancé une habitante, visiblement très remontée. Mais, Patrick Bobet, qui était accompagné notamment de son premier adjoint, Bernard Junca, a tenu à rassurer l'auditoire. Il a indiqué que des abonnements pourraient être proposés aux riverains, comme c'est le cas à Bordeaux où le stationnement payant, justement, incite certains automobilistes à venir, en bons voisins, se garer... au Bouscat.

D'ici à 2030

« La population est aujourd'hui de 24 000 habitants. Je souhaite que l'augmentation se limite à 2 000 ou 2 500 habitants supplémentaires à l'horizon 2030. Pas plus », a précisé Patrick Bobet en évoquant les différents projets urbains, notamment les nouveaux logements de l'avenue de la Libération, qui vont bientôt modifier le paysage.

Le stationnement sera sans doute payant

CONCERTATION La réflexion s'engage sur l'avenir du stationnement au Bouscat. Il deviendra sans doute payant sur les secteurs sensibles

JEAN-MICHEL LE BLANC
jm.leblanc@sudouest.fr

La semaine dernière, s'est tenue une réunion de concertation publique sur l'avenir du stationnement au Bouscat. Environ 150 personnes étaient présentes pour s'exprimer et écouter l'exposé de la situation présenté par le maire, Patrick Bobet, et son premier adjoint, Bernard Junca.

Le constat peut se résumer à quelques chiffres : il y a, au Bouscat, 3 000 foyers pour 24 000 habitants et ceux-ci disposent de 19 500 véhicules pour seulement 7 300 places de stationnement, dont 1 479 en parkings publics.

À cette problématique, s'ajoute la mise en stationnement payant systématique de Bordeaux intra-muros (et de Caudéran dès 2018) et bientôt de Bruges. De très nombreux automobilistes n'hésitent donc pas à venir squatter les places sur le Bouscat pour profiter de la gratuité.

À tout cela, on peut ajouter les chantiers du tram qui perturbent le stationnement. De plus, à l'issue des travaux, toutes les places ne seront pas récupérées.

Pour endiguer le flot, Le Bouscat a déjà mis en place des zones bleues où le stationnement est limité dans le temps. Mais Patrick Bobet reconnaît que le système « ne marche pas très bien, faute d'avoir du personnel pour effectuer les contrôles. »

Trois propositions

Bernard Junca a présenté trois propositions : le stationnement dérégle-



À l'issue des travaux du tram, il manquera des places de stationnement sur l'axe de la barrière du Médoc. PHOTO J.-M.L.B.

menté faisant appel au civisme (il n'est pas le seul à ne pas y croire...); une extension de la zone bleue; la mise en place du stationnement payant « sur les secteurs identifiés comme sensibles », c'est-à-dire essentiellement la barrière du Médoc au sens large et autour de la place de Ravésies. Une formule qui permettrait à la municipalité d'enregistrer des recettes et donc d'embaucher du personnel de surveillance (notamment pour les zones bleues).

Des mesures d'accompagnements seraient mises en place avec une carte d'abonnement pour les riverains (une par foyer), avec un tarif qui devrait être du même ordre que celui des Bordelais (15 euros par mois); une heure gratuite dans les parkings

groupés pour les clients des commerçants; un marquage systématique au sol.

Lors du débat qui s'est ouvert à l'issue de la présentation, les discussions ont parfois été houleuses, preuve que ce sujet sensible est une priorité. À ceux qui craignent qu'il n'y ait pas assez de places réservées pour les riverains, le maire et le représentant de Parcub ont assuré « qu'à partir du moment où ce serait payant, il y aurait plus de places libres que de demandes. »

La décision finale n'est pas encore prise, même si le stationnement payant semble prendre l'avantage. Une autre réunion, cette fois avec des solutions plus concrètes, sera organisée, le 14 novembre, à La Source.

Nécessité d'une nouvelle politique de stationnement

Les enjeux d'une nouvelle politique de stationnement

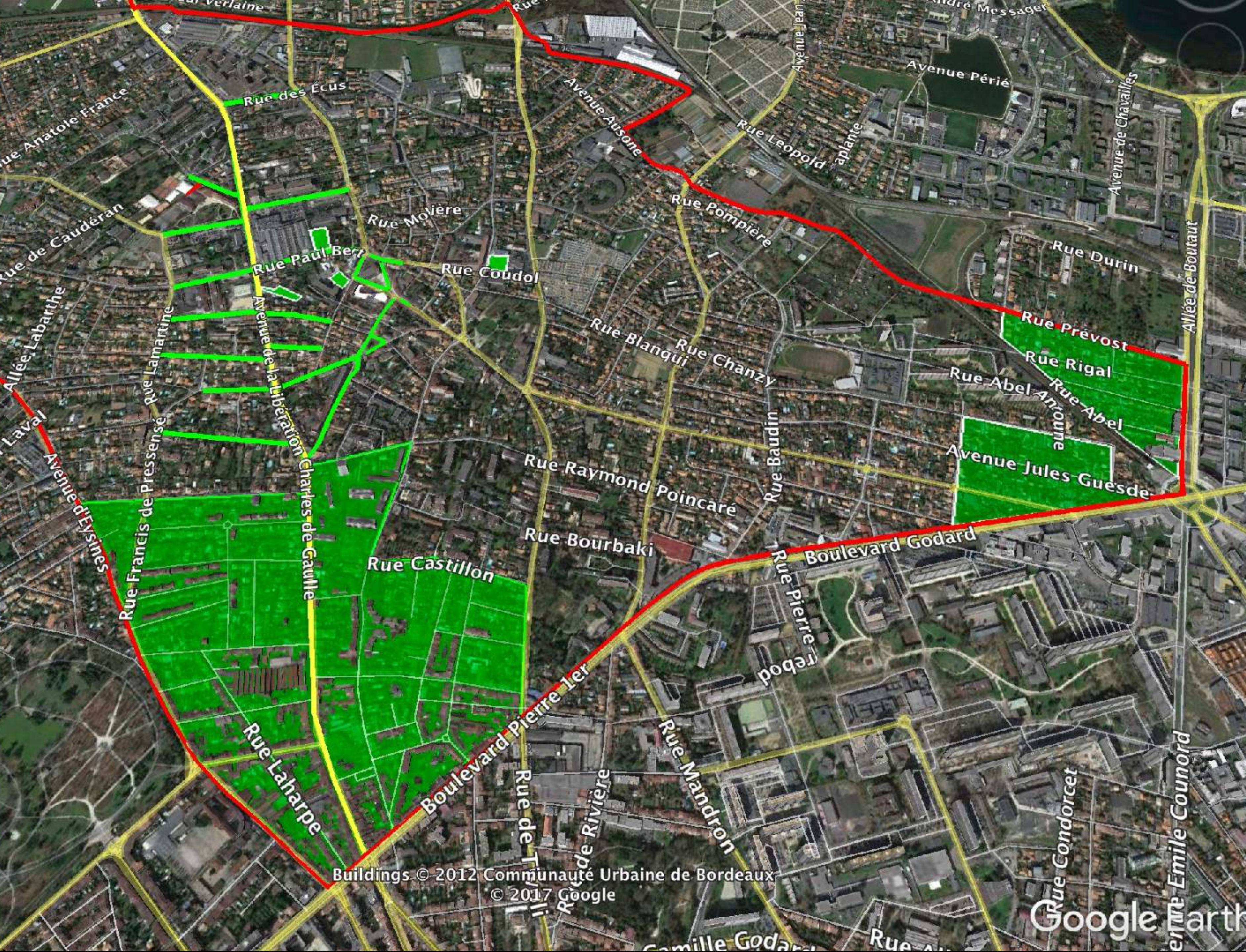
- **Redonner l'espace public aux Bouscatais**
- **Retrouver une rotation efficace dans les zones commerciales**
- **Anticiper les conséquences de la desserte tramway**

PROPOSITION : LE STATIONNEMENT PAYANT

OÙ ?

ZONES ET RUES PAYANTES

- Barrière du Médoc
- Centre-ville
- Quartier Jean-Jaurès
- Rues perpendiculaires au tramway



QUELLES MODALITÉS ?

- **Une seule zone sur la commune : cartes abonnements résidants valables sur l'ensemble de la commune.**
- **Stationnement réglementé du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00 : gratuit le week-end et jours fériés.**
- **Abonnement partagé : 4 véhicules possibles sur un même abonnement, un seul abonnement par foyer.**

QUAND ?

AUTOMNE 2018

TARIFS ENVISAGÉS

Abonnements Bouscatais

Résidants et commerçants

- 1 euro les 24 heures
- 6 euros l'abonnement d'une semaine
- 10 euros l'abonnement d'une quinzaine
- 15 euros l'abonnement d'un mois
- 45 euros l'abonnement d'un trimestre
- 90 euros l'abonnement semestriel
- 165 euros l'abonnement annuel.

Tarifs de stationnement passagers :

DURÉE	PRIX
30 MN	0,90 €
1H00	1,80 €
1H30	2,80 €
2H00	3,60 €
2H30	10 €
2H45	25 €
3h00	35 €

**Vous avez des suggestions ?
Contactez nous jusqu'au 22 décembre 2017**

Formulaire de contact sur bouscat.fr



communication@mairie-le-bouscat.fr

